

L'école ouverte

L'opération interministérielle « école ouverte », lancée en 1991 dont les objectifs sont rappelés dans la Charte « école ouverte » (circulaire n°2003-008 du 23/01/2003) consiste à ouvrir les collèges et les lycées pendant les vacances scolaires, ainsi que les mercredis et les samedis, pour accueillir des enfants et des jeunes qui ne partent pas ou peu en vacances.

La mesure n° 1 des décisions prises par Gilles de Robien, ministre de l'Éducation nationale, dans le cadre de la relance de l'Éducation prioritaire du 08/02/2006* concerne l'ensemble des écoles et établissements scolaires, y compris les collèges « ambition réussite ». Elle précise que « dans chaque quartier d'éducation prioritaire, une « école ouverte » fonctionnera pendant les vacances de l'année scolaire 2006/2007. Elle propose des activités qui contribuent à l'apprentissage, à la pratique orale et à l'accès à la dimension culturelle d'une langue vivante étrangère... ».

En novembre dernier, s'appuyant sur la charte et circulaire du 12-1-2003 parues au BOEN n° 5 du 30/01/2003, un appel à projets a été lancé pour l'année 2006. Celui-ci précise les priorités, le rôle des équipes de direction des établissements et des groupes de pilotage régionaux (G.P.R.) ainsi que les financements.

En 2005, 670 établissements du second degré étaient concernés dont 20 en Seine St. Denis pour une ouverture de 3 800 semaines, ainsi qu'un nombre croissant d'écoles élémentaires.

(*Vous trouverez tous ces textes dans la rubrique « sites à consulter »)

La notion d'obligation, elle-même, ne pose pas problème. Après tout, elle est à la base même du fonctionnement de notre Institution scolaire. La République elle-même s'oblige à scolariser les enfants. Je veux croire que cela fonctionnera, je n'en suis pas complètement certain.

Ce qui a fait le succès « d'école ouverte » c'est qu'une action soit prorogée et développée au fil des années quelque soit la tendance politique du ministre en fonction... On a connu un développement en continu de cette action depuis une quinzaine d'années. C'est assez fantastique ! Elle connaît même un certain succès médiatique alors qu'en 1991, nous nous étions mis d'accord avec les chefs d'établissements et les deux Recteurs des académies de Créteil et Versailles pour ne pas médiatiser d'entrée de jeu l'action au départ. Aujourd'hui, on lance le moindre projet ici ou là et on a immédiatement une cellule de communication et on fait des dossiers de presse qu'on voit partout avant même que cela ait pu éclore ou donner le moindre résultat. Là, de nous-mêmes, nous avons décidé qu'il n'y aurait aucune communication.

Était-ce par prudence ?

C'est parce que je crois qu'on ne peut pas mettre son énergie de manière égale sur tout. L'énergie que nous avons, nous voulions la mettre à réaliser cette action réellement non pas à communiquer sur elle. On s'est dit : ça viendra en son temps. On a organisé, dès la première année, une visite sur site des ministres. Là, on en a parlé et alors cela a été une traînée de poudre ; articles et reportages se sont multipliés et cela s'est vérifié tous les ans.

Dans les premières années, ce qui nous a été dit du bilan c'est que des jeunes qui étaient en risque ou en rupture scolaire et qui participaient à cette action, avaient tendance à se réconcilier avec l'école et qu'en début d'année le changement d'attitude était très net. Cela a été unanime dans tous les établissements. Aujourd'hui le constat est différent : certains chefs d'établissement m'ont dit, qu'au contraire, la fréquentation d'« école ouverte » pouvait générer un phénomène de trop grande familiarité chez certains des élèves avec le lieu même de l'établissement. Ils étaient complètement chez eux, du fait de l'avoir fréquenté pendant l'été.

Certains rapports font état du public qui fréquente « l'école ouverte ». Il semblerait que les « décrocheurs » abandonnent « l'école ouverte ». Faut-il imaginer autre chose pour cette frange d'élèves ?

Peut-être car il faut bien admettre que cela a fonctionné aussi parce que les élèves eux-mêmes adhéraient au projet « école ouverte ». On n'a jamais eu de heurt ou de débordement, juste une fois un extincteur vidé.

Les « écoles ouvertes » vont se développer dans les établissements en Éducation prioritaire. Les municipalités mettent déjà des locaux (gymnase, salles...) à disposition, les fonds sociaux européens (FSE) participent financièrement aux actions, est-ce que ce sera suffisant pour étendre ce dispositif à l'ensemble du territoire ?

A l'origine et pendant quatre ou cinq ans, nous avons le concours de la Caisse des Dépôts et Consignations. Elle avait développé tout un programme : « développement solidarité ». Malheureusement elle ne participe plus maintenant. On peut le regretter. D'autres pourraient participer comme le ministère de la Culture qui lui-même a déjà ses propres actions, l'été, autour d'événements culturels, etc. Il faudrait regrouper plus d'institutions, de collectivités y compris au-delà de nos frontières.

Effectivement on pourrait donner un second souffle ou un troisième souffle à « école ouverte » en rassemblant encore plus largement autour de cette action et peut-être aussi en diversifiant la durée. Par exemple, à des élèves de CM2 devant intégrer une sixième à la rentrée, on devrait pouvoir proposer des actions spécifiques au cours de la semaine qui suit la sortie des classes ainsi qu'une semaine avant la rentrée. Pouvoir leur proposer des actions aussi bien de sorties, de loisirs, ... mais aussi des actions de soutien à la scolarité, de préparation au collège. Je suis sûr que cela emporterait l'adhésion de beaucoup de parents. On ne serait pas obligés de faire quinze jours ou trois semaines comme ça se faisait au début ; on doit pouvoir diversifier en fonction de l'âge des élèves auxquels on s'adresse.

Enfin, il me semble que cette action a encore de beaux jours devant elle. ■

Historique « école ouverte »

Entretien avec Alain Seksig

Inspecteur de l'Éducation nationale

Vous êtes l'un des fondateurs du dispositif « école ouverte ». Comment est née cette opération ?

En 1991, je travaillais au FAS (fonds d'action social pour les travailleurs émigrés et leur famille) en charge des questions scolaires. Je faisais l'interface entre le Ministère de l'Éducation nationale et le FAS devenu depuis le FASILD.

J'ai rencontré une proviseure d'un lycée de Saint Denis, Marie Danielle Pierrelée qui a beaucoup fait parler d'elle par la suite en lançant des dispositifs innovants. Elle m'avait dit qu'elle était étonnée de voir que plusieurs de ses élèves, le dimanche, passaient la barrière du lycée pour jouer au basket ou bien simplement pour s'installer sur les bancs et discuter entre eux. Elle était intriguée par le fait qu'ils étaient nombreux à venir dans la cour du lycée, surtout pendant les petites vacances.

Un jour, lors d'une réunion de travail avec Nicole Smadja (chargée de la politique de la ville à la Préfecture d'Île-de-France) et Claude Sardais (conseiller au Cabinet du ministre des Affaires Sociales de l'époque, Jean-Louis Bianco), nous cherchions une solution pour les jeunes qui ne partaient pas en vacances. Là, m'est venue tout naturellement l'idée que des établissements scolaires pourraient rester ouverts pour les accueillir. L'objectif c'était de leur proposer des activités classiques : sport, loisirs, culture mais nous avons eu l'idée d'y ajouter des actions de soutien ou de « remédiation scolaire ». En 1991, nous avons beaucoup insisté sur cet aspect des choses, restait à concrétiser cette idée. Nous l'avons peaufinée lors d'une réunion élargie à une douzaine de personnes dont André Husenet (directeur de Cabinet du ministre de l'Éducation nationale entre 2000 et 2002) et Marie Danielle Pierrelée. Étaient également invités des responsables de la Ligue de l'Enseignement précisément de l'OROLEIS (Office Régional des Œuvres Laïques pour l'Éducation par l'Image et le Son), et du CEFISEM de Créteil.

Le ministre de l'Éducation nationale a donné son accord au ministre des Affaires Sociales et l'expérience a démarré dans une douzaine d'établissements des académies de Créteil et de Versailles.

Pourquoi ce nom : opération « école ouverte » ?

Nous avons lancé cette opération en trois semaines. Le nom « école ouverte » a été trouvé, au cours d'une réunion de la manière la plus

simple qui soit, j'ai pris un papier, j'ai écrit : « école ouverte pendant l'été ». C'est passé et c'était parti !

En réalité, tout cela s'est monté en trois semaines ce qui est assez exceptionnel quand on sait comment fonctionnent nos institutions, nos administrations, etc... Très concrètement l'association OROLEIS a pu faire une avance de trésorerie pour les établissements car dans notre esprit il était évident, dès l'origine, qu'il fallait faire appel à des personnels qualifiés : enseignants d'abord mais aussi des animateurs d'associations et que tous soient rémunérés. Il n'était pas question, pour nous, que ce soit une action bénévole. Nous savions que l'action était vouée à sa perte si nous partions sur cette idée là.

Comment ont été choisis les établissements ?

Sur la base du volontariat. Je dirais même, au départ, sur le volontariat des Chefs d'établissements. Tout cela était balbutiant. On a aussi imaginé, inventé avec ces pionniers. Les premiers bilans ont fait apparaître des éléments intéressants : l'engouement des jeunes filles en particulier. Certains parents ne les laissaient pas aller dans des locaux associatifs alors qu'elles venaient à l'école avec leur bénédiction parce qu'ils trouvaient qu'elles y étaient en sécurité.

Quels étaient les objectifs de l'époque ?

Les objectifs que nous poursuivions c'était que les élèves se sentent soutenus par l'Institution scolaire. Leur montrer que pendant le temps des vacances où eux-mêmes ne partaient pas, l'école était là aussi pour eux et pouvait les aider à aller plus résolument vers une certaine forme d'aisance à l'école sinon de réussite scolaire, pour certains d'entre eux à se réconcilier avec l'Institution, à étoffer leur horizon en matière culturelle. Dès l'origine, des sorties culturelles et de loisirs étaient prévues.

Aujourd'hui, le Ministre de l'Éducation nationale, Gilles de Robien, dans le cadre de la relance de l'Éducation prioritaire préconise que dans chaque quartier d'éducation prioritaire, une « école ouverte » devra fonctionner pendant les vacances scolaires. Pensez-vous que ce soit possible puisque ce n'est plus tout à fait sur la base du volontariat ?

Collège Robespierre

À Épinay S/Seine

Le collège Robespierre (12 ans d'«école ouverte») affirme depuis plusieurs années une volonté de renforcer l'enseignement des langues, par la création notamment d'une section européenne en 4ème et en 3ème.

Au début de l'année scolaire, l'appel à projets a encore développé cette tradition : - ateliers cuisine et tricot, atelier de construction d'ordinateur avec la présence de l'assistant d'anglais. Ces ateliers représentent un total de 6 heures par semaine.

Objectifs : enrichir le stock de vocabulaire, familiariser aux structures linguistiques, faciliter la pratique orale des élèves « qui n'osent pas ».

- La mise en place d'un réseau entre élèves, par Internet, permet la découverte d'auteurs dans différents pays. Sont encouragés la pratique de la langue et l'échange scolaire sur des thèmes littéraires.

- Le lancement, enfin, d'un atelier scientifique et technique débouchant à terme sur le brevet d'initiation à l'aéronautique. Première phase prévue : réalisation d'une station météo. Là encore les intervenants s'appliquent à développer la langue anglaise par l'acquisition de connaissances spécialisées et la familiarisation de fiches techniques.

A partir du bilan, un appel à projets, en septembre, a été lancé par l'ensemble des enseignants. Des « fiches action » ont été émises par les enseignants. Nous avons également tenu compte des remarques, attentes et envies des jeunes. Certains projets ont été renouvelés (comédie musicale, atelier artistique...) ou affinés (atelier écriture) et d'autres mis en place.

Des actions sont menées sur le temps scolaire sous forme de club le midi entre 13h. et 14h., d'autres dans le cadre de « l'école ouverte » (samedi matin et mercredi après-midi ainsi que pendant les vacances scolaires). Toutes les actions sont articulées autour de trois axes : le rapport à l'écrit, devenir citoyen, l'insertion professionnelle. Des professeurs, des surveillants volontaires et des prestataires extérieurs portent les projets. Ces opérations sont financées d'une part, dans le cadre d'un financement « école ouverte » et d'autre part, dans le cadre du Fonds Social Européen. Le financement FSE nous permet d'amener un plus quantitatif et qualitatif à l'organisation de « l'école ouverte ». ■

Jean-Marc Muller, principal du collège, Dominique Ravalet, Directrice de Segpa.

Collège Descartes

À Tremblay en France

La candidature du collège a été retenue par le Rectorat car répondant aux critères de désignation (catégories socioprofessionnelles défavorisées). Un groupe de pilotage régional a validé la candidature.

Les financements : subvention rectorale et fond social européen, pas de ponction sur les fonds internes au collège.

Les axes de l'opération « école ouverte » sont en corrélation avec le projet d'établissement. Les activités proposées sont en adéquation avec le cahier des charges de l'opération « école ouverte », en partenariat municipal pour certaines (utilisation d'installations sportives, prêts de matériels : VTT,...).

Elles sont réparties de la manière suivante : 1/4 d'activités relèvent du domaine scolaire, 1/4 du domaine culturel, 1/4 du domaine sportif, 1/4 du domaine des loisirs. La pédagogie de détour est mise en œuvre dans les activités ; on travaille, par exemple, la maîtrise de la langue par la création de scénarii, en utilisant Internet.

Voici les ateliers proposés pour les vacances de février 2006 : Internet/E-twinning (jumelage électronique), Raga Dance Hall, Vidéo, VTT, plus des sorties culturelles (Louvre) et loisirs (bowling, cirque d'hiver).

Le collège a débuté l'opération « école ouverte » en janvier 2005. Les catégories de public accueilli sont des jeunes de 11 à 17 ans, élèves de Segpa compris, dont les parents souhaitent les voir occupés, quelques élèves obtenant de bons résultats scolaires, mais surtout des adolescents exclus d'autres structures d'accueil extra scolaire.

Le volume de journées pour l'année 2005 s'élève à 44 journées réparties pendant les vacances scolaires et les mercredis.

Une fidélisation du public est constatée : 127 élèves sont participants, à hauteur de 50 par semaine ou session. Le taux d'assiduité s'élève à 98%.

Après une phase d'inquiétude, des enseignants en nombre croissant (17) encadrent le dispositif, aidés en cela par trois surveillants et la contribution d'un prestataire extérieur (compagnie de danse).

Les objectifs et les premiers éléments d'évaluation du dispositif : recréer du lien avec le collège (peu d'absentéisme, baisse des incivilités constatée), faire naître un sentiment d'appartenance, s'ouvrir à l'international, utiliser des moyens modernes de communication.

Le regard du corps enseignant envers les élèves inscrits dans l'opération évolue positivement et réciproquement.

L'opération « école ouverte » est encore trop jeune pour donner lieu à une évaluation fiable.

L'année 2005 a consisté en la mise en place de l'opération, en 2006, elle est entrée dans les moeurs de l'établissement.

Des bilans pédagogiques et financiers sont faits après chaque session et annuellement. Un bilan est proposé au FSE (Fonds social européen). ■

Messieurs Therasse, principal adjoint, Cherif, CPE et Gilles Vanryssel, coordonnateur REP.

Collège Jean Lolive

À Pantin

Le collège Jean Lolive scolarise environ 465 élèves. Il est classé en Éducation prioritaire (EP 2).

Madame Raillard, principale du collège et Monsieur Saoucha son adjoint sont arrivés l'an dernier. Tous deux avaient une expérience « d'école ouverte ». Madame Raillard a participé à ce dispositif de 1994 à 1997. Dès leur arrivée à Pantin, l'idée d'ouvrir ce dispositif au collège s'est imposée à eux, sans même s'être concertés. Ils avaient constaté que les filles étaient écartées des activités culturelles et de loisirs, elles restaient confinées à la maison. Cela a été confirmé par les services de l'enfance et de l'adolescence de la ville. Le projet « école ouverte » a donc été proposé au conseil d'administration. Il s'agissait d'ouvrir l'établissement trois semaines : à la Toussaint, à Pâques et en juillet. Les élèves volontaires se sont engagés pour la semaine entière, il n'y a pas eu d'accueil à la carte.

Chez les professeurs, une équipe de volontaires s'est constituée, pas nombreuse mais suffisante, elle tenait surtout à avoir des projets pédagogiques de qualité : il ne s'agissait pas de faire seulement du loisir ou de l'occupationnel. Les professeurs ont proposé des projets ambitieux, des dossiers FSE ont donc été constitués pour compléter le financement de « l'école ouverte ». Pour 2005, le total des subventions a été de 35 000 euros pour 165 participants.

Il a été décidé de faire des niveaux : les 3^{ème} sont venus au printemps, les CM2/6ème en juillet et les 5/4^{ème} à la Toussaint. Les élèves de CM2 avaient été ciblés par les instituteurs, ils avaient choisi ceux qui risquaient d'avoir des problèmes d'adaptation au collège.

Le résultat a été particulièrement satisfaisant pour le stage de Pâques, par exemple, les filles représentaient les 3/4 de l'effectif. Ce premier stage incluait un partenariat avec des animateurs du Service Municipal de la Jeunesse (SMJ). Ceux-ci ont gagné la confiance des parents et depuis, elles fréquentent régulièrement les structures municipales.

Un professeur impliqué dans le dispositif depuis l'an dernier, voit revenir régulièrement au collège 5 à 10 anciens élèves de 3^{ème} ayant participé à l'opération. Pour Pâques, ce professeur a monté une action impliquant ces élèves. Ils viendront animer un projet sur l'orientation, la découverte des métiers et iront avec une vingtaine d'élèves de troisième à l'Usine Airbus à Toulouse. Ils font ainsi le lien entre le collège et le lycée.

Pour 2006, « l'école ouverte » se fera sur quatre semaines. Il y a trois professeurs volontaires supplémentaires.

En février, à partir du roman « l'appel de la forêt », un voyage de quatre jours de ski de fond a été organisé avec production de textes pour objectif.

En avril, est prévu un projet sur les langues étrangères : initiation à la langue et à la civilisation arabe. (Depuis cette année, l'arabe et le chinois sont proposés en LV2 dans 3 collèges sur 4 à Pantin). Il y aura également un atelier de calligraphie arabe et un atelier de musique sur les instruments orientaux avec visites à l'Institut du monde arabe et à la Mosquée de Paris.

Les professeurs qui participent à « l'école ouverte » ressentent très fort des liens de reconnaissance et de respect. Les élèves sont très motivés.

L'impact de l'opération « école ouverte », seul, sur la réussite scolaire est difficile à mesurer, néanmoins, il peut être un des éléments de l'augmentation de 14 points de réussite en un an au brevet des collèges en passant de 60,8% à 74,8%.

Madame Raillard et Monsieur Saoucha précisent : « l'opération « école ouverte » est un atout pour le collège et pour l'ouverture culturelle apportée à nos élèves. Nous avons fait le choix de faire appel aux fonds sociaux européens, mais on peut faire des projets plus modestes en utilisant seulement les fonds « école ouverte », cela existe et a aussi son intérêt. ■

Collège Debussy

À Aulnay sous Bois

L'opération « école ouverte » co-financée par le collège et le FSE (fonds social européen) est effectuée depuis maintenant quatre ans au collège Claude Debussy.

Elle vise à permettre aux élèves accueillis d'avoir une image plus positive de l'établissement tout en leur donnant la possibilité de pouvoir occuper une partie de leurs vacances par des activités variées.

Le projet « école ouverte » vise à renforcer la participation des élèves et de leurs familles, victimes d'exclusions scolaires et sociales : 90% de CSP (catégories socioprofessionnelles) très défavorisées, à la vie de l'établissement et d'améliorer les relations entre l'école et les jeunes ; il s'agit de faire de « l'école ouverte » un lieu de socialisation, d'apprentissage et d'exercice de la responsabilité citoyenne. Dans un contexte de violence récurrente, le projet « école ouverte » contribue à la prévention des actes violents et de la délinquance.

Tous les élèves de l'établissement ainsi que les élèves de CM2 du REP sont concernés par cette action. Ils sont volontaires ou voire incités par l'administration et participent à un programme d'activités scolaires, culturelles, sportives et de loisirs. Le projet s'étale du 26 janvier 2006 au 31 décembre 2006. L'accueil des élèves se fait les samedis et mercredis (entre janvier et juin : 16 après-midi et 7 jours entiers) et durant les vacances scolaires à raison de 5 jours en hiver, au printemps, à la Toussaint et 12 jours l'été.

L'objectif recherché est que les participants au dispositif puissent progressivement dépasser, voire abandonner l'image du collège parfois réduite à son aspect normatif. L'encadrement par les adultes des différentes catégories professionnelles (administration, enseignement, TOS) permet de modifier en profondeur la perception des adultes par les élèves. En déplaçant la relation adolescent/adulte en dehors du cadre classique (heures de cours, notations, relations administratives), tout en l'ancrant dans les priorités de l'établissement, « l'école ouverte » contribue à diffuser un sentiment de confiance. A travers ce dispositif, l'implication des élèves dans l'établissement devient une démarche émanant de leur volonté qui contribue fortement à modifier la perception de l'Institution scolaire comme facteur de réussite et d'intégration scolaire. A ce titre, l'offre culturelle (sorties nombreuses et variées) de « l'école ouverte » facilite l'ouverture d'esprit et permet d'élargir leur vision du monde. ■

Daniel Medeiros Maia, coordonnateur Aulnay 1

SITES A CONSULTER :

<http://www.education.gouv.fr/actu/element.php> : Dossier de presse du 08/02/2006 : l'Éducation prioritaire : les décisions de Gilles de Robien

<http://eduscol.education.fr/D0116/bilan2004.pdf> : Bilan 2004 et perspectives 2005

http://eduscol.education.fr/D0116/corr_academiques.htm liste des correspondants académiques

Vous y trouverez également : l'appel à projets 2006, la charte « École ouverte », le BO n°5 du 30/01/2006, des statistiques de 1999 à 2004 : « une opération efficace en progression »

<http://www.ville.gouv.fr/infos/dossiers/ecole-ouverte.html> : « une opération plébiscitée et amplifiée » avec quelques exemples

Pour information - NOUVEAUTES SUR LE SITE DU CAREP : <http://www.ac-creteil.fr/zeprep/>

- « Le programme de réussite éducative (PRE) » Dossier réalisé par Serge Nédelec avec les 11 villes engagées de Seine St. Denis

- « Relations École/famille » dossier préfacé par Laurence Lévy-Delpla, chargée de mission à la délégation interministérielle à la famille.

Comité de rédaction :

Directeur de publication : Jean Pierre Delaubier, inspecteur d'académie 93.

Directeur de rédaction : Philippe Salvy, directeur CDDP 93.

Rédactrice en chef : Cora Houy, CDDP 93.

Comité de rédaction : Anne-Marie Garcia, IEN (IA 93), Philippe Gérard (IA93), Stella Assous (IEN), Guy Feret (principal de collège),

Claudine Joubert (coordonnatrice REP), Michèle Monteil, (directrice adjointe CDDP 93), Muriel Morgenstern-Lee (coordonnatrice REP),

Jean-Marc Muller (principal de collège), Annie Sahuc (coordonnatrice REP), Alain Seksig, (IEN), Sylvie Steiner (coordonnatrice REP),

Annie Talamoni (IEN), Pierre Temim (directeur d'école), Francis Tourigny (CRDP-CAREP), Gilles Vanryssel, (coordonnateur de REP),

Virginie Volf (CDRP-CAREP),

Traitement PAO : C. Houy, CDDP 93.

Tirage offset : P. Duval, CDDP 93

Tirage effectué au Centre départemental de documentation pédagogique de la Seine-Saint-Denis, 48-50 rue Anizan Cavillon,

93350 Le Bourget. Tél. : 01 49 92 17 17, fax : 01 49 92 17 15.

E-mail : cora.houy@ac-creteil.fr